

## Compte-rendu | Rentañ-kont

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE LANGUE BRETONNE  
BODAD TRA-KËR BREZHONEG  
Mercredi 3 mars 2021  
Merc'her 3 a viz Meurzh 2021

### Présents-es

- Andrev Sezneg, Ti ar Vro & Scop Roudour
- David Ansquer, directeur de Ti ar Vro
- Noémie Delaye, présidente de Ti ar Vro
- Tangi Louarn, Kevre Breizh & Brezhoneg War Wel
- Viviane Hélias, War'Leur Kemper
- Thelo Mell, Bagad Kemper
- Arno Elegoed, Bannoù-Heol
- Alan Foricher, Evel Just & Brezhoneg War Wel
- Yann Guillamot, Diwan Kemper – comité de soutien 3<sup>ème</sup> site & Brezhoneg War Wel
- Bruno Coray, Evel Just & Brezhoneg War Wel
- Ronan Le Roy, président de Div Yezh Kemper
- Laëtitia Kergoat, Div Yezh Kemper
  
- Nabila Prigent, adjointe en charge de l'action socio-culturelle, du numérique et de la langue bretonne
- Anna-Vari Chapalain, conseillère municipale déléguée à la langue bretonne et à la diversité.
- Uisant Crequer, adjoint au renouvellement démocratique, aux ressources humaines et au dialogue social
- Nadine Urvois, conseillère municipale déléguée à la culture bretonne
- Marc Andro, conseiller municipal & vice-président de QBO en charge de l'attractivité territoire, la dynamique cornouaillaise et la langue bretonne
- Vefa Guénégan, chargée de mission langue bretonne

### Excusés-es

- Yannig Menguy, directeur de Mervent

### Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de la commission du 13/01/21
- Actualités diverses sur l'avancée du breton à Quimper
- La charte d'utilisation du breton à la Ville de Quimper/QBO : document à étudier ensemble pour formuler une proposition
- Propositions à élaborer dans l'utilisation du breton au sein des domaines de compétences de QBO (exemple, le transport)

### Présentation de l'ordre du jour et approbation du compte-rendu de la commission du 13/01/21

**Anna-Vari Chapalain** rappelle la règle qui a été définie à la précédente commission concernant l'ordre du jour. La proposition d'ordre du jour a été adressée par mail le 9 février et une réponse était souhaitée pour le 18 février. Il n'y a pas eu de demande de rajouts.

#### CONTACT / DAREMPRED

**Thomas MOYSAN**  
Chargé de mission  
langue bretonne  
Karget a gefridi evit  
ar brezhoneg

02.98.98.45.18  
06.40.15.52.32  
thomas.moysan@quimper.bzh

De même, le compte-rendu n'a pas fait l'objet de modifications. Anna Vari Chapalain détaille ensuite les points qui vont être abordés lors de cette réunion.

**Uisant Crequer** fait remarquer qu'il y a eu des échanges de mails ces derniers jours entre certains membres du groupe et des élus au sujet de dysfonctionnements du bilinguisme dans l'affichage ou la signalétique. Les élus ont besoin d'un peu de temps pour rechercher, auprès des services, l'origine de ces dysfonctionnements. Il émet la proposition de consacrer un quart d'heure en fin de réunion pour échanger sur les questions d'actualité, des infos diverses, afin de laisser le temps aux élus de rechercher l'information et d'apporter des réponses précises.

**Cette proposition est validée par l'ensemble des membres et sera instaurée à chaque séance.**

**Yann Guillaumot** souhaite échanger sur ce point-là précisément. Les problèmes dont il est question apparaissent de manière récurrente, comme s'il y avait des trous dans la raquette et il y a de fortes chances qu'ils se reproduisent. Il s'agit donc de voir de quelle manière il est possible d'y remédier de manière constructive.

**Nabila Prigent** reconnaît ces difficultés et précise que le travail des élus est d'aller vers les services, de les sensibiliser pour que le bilinguisme devienne systématique et qu'il n'y ait plus lieu de se poser de questions. Un processus est engagé avec les services pour les rencontrer, faire preuve de pédagogie pour les associer à la démarche et non leur imposer des contraintes.

Il en est de même vis-à-vis de la population. Les élus doivent pouvoir expliquer pourquoi ils défendent la présence du breton, même si cela entraîne un surcoût parfois.

**Alan Foricher** réagit sur les trois exemples d'affichage monolingue qui ont fait l'objet d'échanges de mails : « Ville fleurie », « Inscriptions scolaires », « Camion poubelle ». Cela montre une certaine régression.

**Nabila Prigent** insiste sur le choix d'avoir recours à la pédagogie pour permettre une prise de conscience des services. Ce travail est engagé mais il se fera sur du long terme et il convient d'être confiant.

**Tangi Louarn** abonde dans le sens des propos de Nabila Prigent et parle de « révolution mentale ». Ces dysfonctionnements ne sont pas dus au hasard mais proviennent de la mentalité des personnes qui sont à l'initiative de ces supports. Passer du monolingue qui est omniprésent à un bilinguisme systématique implique de penser différemment et cela réclame beaucoup de temps. Il conviendrait aussi de faire référence au droit ou à des notions juridiques, mettre en place des sensibilisations ou formations pour que les agents perçoivent le sens de ces démarches.

**Arno Elegoed** estime, pour sa part, qu'il s'agit là de véritables « couacs », dans la mesure où la charte d'utilisation du breton a été adoptée en 2017 et adressée aux services. Ils ont eu le temps nécessaire pour se l'approprier. Aujourd'hui, en 2021, nous en sommes encore à constater de nombreuses anomalies. Le temps n'est plus à la pédagogie mais à une application plus stricte des règles définies.

**Anna Vari Chapalain** ajoute qu'elle a bien conscience de ces difficultés et c'est la raison pour laquelle il a été mis à l'ordre du jour l'examen de cette charte. La charte adoptée en 2017 par les élus puis adressée aux services avec une note générale n'a pas pu être intégrée par les agents. Notre méthode n'est pas d'imposer de manière directive l'application de cette charte. Nous rencontrons à tour de rôle les directeurs de service. Récemment, nous avons rencontré l'élue en charge des mobilités et le responsable de service afin de faire état des améliorations à apporter sur la présence du breton audible dans le bus. Le vice-président en charge des déchets a récemment été sollicité car une étude importante va être menée dans ce secteur impliquant de nombreux changements. Il est essentiel de se situer en amont des décisions importantes au moment du renouvellement des délégations de service public.

Autre exemple, pour l'affiche sur les inscriptions scolaires, il s'agit de la même maquette depuis plusieurs années et le service n'avait pas envisagé de la modifier. Toutefois, après un échange avec le service Education, la refonte des informations sur la scolarisation va être revue sur le flyer, le site internet et les réseaux sociaux de manière à ce qu'apparaisse de manière plus lisible la possibilité de choix d'inscription en filière bilingue publique.

Sur la question de QBO, elle précise que le groupe de travail réunissant les élus référents langue bretonne

des communes de l'agglomération et mené par Marc Andro s'est réuni le 26 janvier et se reverra le 20 avril. La préoccupation de nombreux élus est la préservation des noms de lieux-dits dans le cadre des règles d'adressage.

**Viviane Hélias** apporte une précision sur la QUB. Pour la réservation téléphonique d'un bus HandiQub, le message sur le répondeur est bilingue.

**Bruno Coray** revient sur l'affiche « inscriptions scolaires » qui lui est apparue particulièrement choquante tant ce sujet est au cœur des préoccupations de Brezhoneg War Wel.

Pourquoi ne pas mettre en place un filtre qui permettrait d'éviter ces écueils, avoir un système de contrôle avant toute production finale ? Il conviendrait d'intégrer, dans la charte, un protocole qui garantisse la bonne exécution des supports réalisés par les services. Pour le panneau « Ville fleurie », c'est aussi regrettable de voir que Pluguffan a pu le réaliser en bilingue et pas Quimper.

**Uisant Crequer** fait référence à la démarche qualité qu'il connaît de par son métier. Lorsqu'on détecte des erreurs, on se réfère au système mis en place. Le droit à l'erreur humaine doit rester marginal. Une des propositions est d'inviter directement des responsables de service à la commission pour examiner une situation précise. Par exemple, pour l'affiche sur les inscriptions scolaires, le service lui-même sera sollicité pour faire des propositions. Cela oblige le service à s'impliquer dans le processus au lieu de le subir. Il est proposé d'inviter un ou plusieurs responsables de service lors de la prochaine commission.

**Anna Vari Chapalain** reparle de l'importance de réactiver la charte et de la présenter à l'occasion d'un bureau municipal.

**Uisant Crequer** revient sur le point 1 de l'ordre du jour.

Il est demandé aux participants de se prononcer sur le compte-rendu.

En l'absence d'observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité et pourra être communiqué publiquement.

### **Actualités diverses sur l'avancée du breton à Quimper**

**Uisant Crequer** propose d'examiner les différentes avancées réalisées depuis la précédente commission :

- A l'occasion du « Mois du breton » qui a fait l'objet d'une conférence de presse la semaine passée, la Maison du Patrimoine a réalisé deux livrets en breton : l'un s'adresse aux enfants « Dizoloit Kemper gant Maout » et l'autre concerne un parcours de visite du centre historique « Hentad dizoleiñ Kemper ».
- De nouvelles affiches bilingues : « Asambles, doujomp d'ar jestroù herzel » (prévention Covid) « Kemper, c'hwi eo » (Conseils de quartiers). **Uisant Crequer** précise que les conseils de quartier ont démarré en janvier et une lettre des conseils de quartiers sera éditée tous les deux mois avec également une présence du breton dans cette lettre.
- Affichage de travaux aux abords des écoles « Amañ emañ kêr o suraat trowardroioù ar skolioù ».
- Panneaux travaux aux abords de la gare et six grands panneaux 4X3 dans le cadre du PEL (Pôle d'échange multimodal) – Installation début mars.
- Sites internet Ville et QBO – exemples d'actu traduites en breton - une à deux par mois.

Exemples de réalisations non conformes à la charte du bilinguisme :

- Panneau d'entrée de ville Quimper et label « Villes et villages fleuris » : Il s'agit d'un oubli majeur pour le panneau Kemper car cela fait partie des actions de base de la charte *Ya d'ar Brezhoneg*. Ceci a été signalé au directeur du service. Le panneau « Villes et villages fleuris » est nouveau et le service n'a pas encore été contacté à ce sujet.
- Camion poubelle : Vefa Guénégan explique que la charte graphique date de 2017. Lorsqu'elle a pris contact avec le service, cette charte venait d'être mise en place, totalement monolingue et c'est pourquoi, elle est toujours en vigueur.

Sur cet exemple, il est relevé l'intérêt de travailler en amont pour que, dans le cadre de la réflexion,

le bilinguisme soit intégré. Ce service dispose de nombreux supports, lieux, véhicules, conteneurs, sacs poubelle etc...

**Anna-Vari Chapalain** évoque les démarches engagées depuis janvier pour l'ouverture du troisième site public bilingue à la rentrée 2021.

Le mois de décembre a été consacré aux démarches nécessaires pour tenter d'obtenir un rendez-vous avec la DASEN (Education Nationale), lequel a eu lieu le 19 janvier. Il est évident que les délais sont très serrés pour envisager une ouverture en septembre. L'annonce de l'ouverture à l'école Edmond Michelet a été annoncée le 23 février. Il y a déjà une préinscription avant même que la campagne de préinscription soit lancée.

Un rendez-vous avec l'Office a eu lieu le 23 février. En raison de l'impossibilité d'organiser des réunions publiques ou des permanences au sein de la garderie périscolaire, un courrier signé conjointement de Laurence Vignon et d'Anna-Vari Chapalain, ainsi que le courrier type de l'Office, seront distribués à tous les parents d'enfants en maternelle des écoles du grand quartier Ergué Armel, soit huit écoles, après les vacances scolaires.

Un point sera fait avec l'Education Nationale fin avril-début mai, afin qu'un enseignant puisse être nommé sur ce site.

Par ailleurs, la campagne de promotion de l'enseignement bilingue démarrera la semaine prochaine par une conférence de presse, le 9 mars, en partenariat avec Ti ar Vro, le Conseil départemental et l'Office Public de Langue Bretonne. Le dépliant « Yac'h gant ar Brezhoneg » a été actualisé pour expliquer les différents modes d'enseignement, l'initiation, l'enseignement à parité horaire ou l'immersion. De grandes affiches seront déployées à Quimper et le dépliant distribué dans les lieux publics, les MPT, les structures Petite Enfance, mairies, médiathèques, etc...

Ce dépliant contient une carte de QBO où sont indiqués tous les sites, toutes filières confondues. Le 3<sup>e</sup> site bilingue de Quimper est indiqué.

**Ronan Le Roy** propose que les textes soient revus car ils manquent de clarté. La maquette commence à dater aussi et il estime nécessaire de la revoir l'année prochaine.

**David Ansquer** répond que les textes sont ceux qui ont été transmis par Div Yezh.

### **Examen de la charte d'utilisation du breton**

**Anna Vari Chapalain** reprend le corps du document, qui permet de rentrer dans le détail des questions de communication et d'affichage du breton au sein de la collectivité.

*Point 1- la communication institutionnelle - le logo – un logo bilingue est créé pour chaque collectivité - Quimper/Kemper - QBO- (nouveau logo en 2017).*

Le nouveau logo n'a pas été réalisé pour la ville. Il est budgété pour 2022.

L'enjeu est d'inscrire dans ces documents des objectifs atteignables.

Il convient de voir s'il faut traiter les deux collectivités au sein de la même charte étant donné qu'il existe de nombreux services communs.

**Marc Andro** évoque le fait qu'il n'y a pas eu de discussion au sein du bureau communautaire ou du conseil communautaire sur ce point. Ce serait effectivement plus facile d'avoir une charte commune à condition que la commission extra-municipale soit élargie à des associations des communes autres que Quimper.

Il fait aussi référence à la première réunion du groupe de travail des élus référents langue bretonne de QBO, qui réunit des personnes d'horizon très divers, certains très motivés et au fait d'un certain nombre de questions, d'autres beaucoup plus éloignés qui découvrent un peu le sujet. Il serait légitime, avant de porter ce projet de charte au niveau communautaire, qu'il y ait eu une discussion avec des représentants des associations langue bretonne des autres communes. Ces associations existent et mènent également des actions fortes.

**Une des décisions majeures serait que la commission extra-municipale devienne extra-communautaire.**

**Yann Guillamot** abonde dans ce sens pour dire que ce serait sans doute la meilleure stratégie. Au niveau des communes de l'ouest, Pluguffan, Plomelin mais aussi Briec et Ergué Gabéric, il y a des volontés d'avancer dans ce domaine. Au niveau de Plomelin, le maire actuel est membre de l'association Brezhoneg e Ploveilh. On constate déjà une sensibilisation et une implication forte d'élus communautaires. Il faut aller à la rencontre de ces élus et de ces associations.

**Marc Andro** précise que cela n'exclurait pas d'avoir une commission spécifiquement quimpéroise.

**Noémie Delaye** intervient pour dire qu'il y a beaucoup d'associations qui ont un rayon d'action au-delà de Quimper et inversement, les habitants de QBO hors Quimper sont aussi très attentifs à ce que Quimper fait car c'est la ville centre où se trouvent les services et la vie économique. Les interactions sont fortes entre la ville et les communes extérieures.

**Bruno Coray** revient sur la question du service déchets évoqué précédemment par la photo d'un camion poubelle. Il ne pense pas que ce sujet soulèverait des oppositions au niveau des élus communautaires. La commission extra-municipale devrait pouvoir continuer à avancer sur des domaines de compétences qui relèvent de l'agglomération. Il conviendrait de trouver une organisation qui permette d'avancer.

**Marc Andro** revient sur les notions de conseil municipal et conseil communautaire.

Au niveau municipal, la majorité porte un projet politique unique et elle élabore un programme dans ce sens. Un conseil communautaire est plus hétérogène puisqu'il comporte des élus de différents courants politiques, issus de territoires différents. Pour tous les sujets, il faut faire preuve de recherche de consensus, d'objectifs communs. Il est rare de prendre une décision communautaire avec des avis opposés. Cela nécessite donc plus de travail de création de consensus et, d'autre part, les autres communes n'apprécient pas que ce soit Quimper qui décide. Il y a une forme de réflexe pratiquement systématique de réaction vis-à-vis de Quimper.

Instaurer une commission élargie aura plus de légitimité au niveau du Conseil communautaire.

Par ailleurs, il mentionne que, dans les mois et années à venir, il y aura plusieurs délégations de service public à reconduire : eau/ assainissement, transport, déchets, piscines. Très souvent, une nouvelle politique se met en place à l'occasion du renouvellement de ces délégations. En cours de mandat, c'est très difficile. Il faudra donc rester très vigilant et veiller à ce que les aspects linguistiques soient pris en compte à l'occasion de ces renouvellements de DSP.

**Nabila Prigent** estime également avoir perçu, de la part des élus des autres communes, le même sentiment, à savoir qu'ils ne souhaitent pas « subir » les décisions de la ville centre. Les associations de ces communes peuvent également avoir d'autres propositions complémentaires et méritent totalement d'être associées au travail de la commission extra-municipale.

**Anna-Vari Chapalain** propose un système de délégation au sein de cette nouvelle commission : quelques associations de Quimper seraient déléguées pour participer à cette instance et quelques élus de Quimper également. Il faut donc décider de la composition de cette commission. Cela n'exclut pas le travail mené, par exemple, pour rencontrer le service des déchets en qualité de quimpérois et également concerné par le service communautaire.

**Marc Andro** se pose la question de la structuration des deux niveaux : faut-il une commission extra communautaire qui englobe une partie de la commission extra-municipale quimpéroise ? Le maintien de deux instances est-il judicieux. Il faut y réfléchir.

Il suggère aussi que les associations ici présentes continuent d'identifier les associations hors Quimper qui pourraient participer à l'instance élargie.

Par ailleurs, il faudra bien cerner le champ d'action de cette commission élargie, qui n'aura aucune influence sur les décisions des communes. Cependant, si des associations d'autres communes participent à cette commission extra-communautaires, elles seront renforcées dans leurs convictions et pourront avoir une influence sur leurs élus communaux.

**Tangi Louarn** précise aussi que les associations sont bien identifiées et travaillent sur leurs communes.

**Anna-Vari Chapalain** rappelle qu'il a aussi été demandé aux élus des communes de faire le même travail de recensement de ces associations pour la prochaine réunion en avril.

**Thelo Mel** pose la question de savoir s'il ne serait pas possible d'avoir une seule charte qui serait validée par les associations des autres communes.

**Marc Andro** préfère qu'il y ait une charte par collectivité, Ville de Quimper et QBO, et aussi dans les autres communes si elles le souhaitent. Il ne paraît pas souhaitable de faire une charte pour Quimper et QBO même si, in fine, elle est identique sur le fond. C'est plus une question de forme pour préserver la légitimité des deux instances de décision.

**Alan Foricher** estime que Brezhoneg War Wel ne peut être que favorable. Lors des dernières élections, la stratégie du collectif a été élargie en direction des autres communes de l'agglomération. Un travail a été engagé par la production de fiches actions en collaboration avec d'autres associations que celles de Quimper.

La question du comment se pose. Le collectif peut démarcher les autres associations qui pourraient être partie prenante dans la future commission élargie. En parallèle, des élus pourraient également suggérer des associations de leurs communes.

**Anna-Vari Chapalain** considère qu'il est important de bien poser le cadre de travail dès aujourd'hui pour pouvoir avancer concrètement. Elle propose que la première commission communautaire élargie puisse se réunir en septembre-octobre 2021. Ceci permettrait de prendre le temps d'informer le groupe de travail des élus référents en avril et de réunir la commission extra-municipale une nouvelle fois avant l'été pour avancer.

**Bruno Coray** évoque la confusion de périmètre, c'est-à-dire le fait que la charte d'utilisation du breton telle qu'elle est rédigée pour Quimper et QBO ne pourrait pas convenir pour les communes plus petites, notamment les documents grand public (guide pratique, plaquettes, affiches...). La réflexion globale qui est engagée au sein d'une commission, qu'elle soit extra-municipale ou extra-communautaire, s'attache à traiter les questions de compétence communautaire qui n'engagent pas les communes dans leur propre politique.

**Uisant Crequer** note qu'il est retenu, comme action, de demander aux membres du groupe de remonter les noms des associations qui sont en dehors de la ville de Quimper afin de réaliser un inventaire. Idem pour les élus référents des autres communes, afin, qu'à la rentrée, il puisse y avoir une commission communautaire élargie.

**Yann Guillamot** évoque la nécessité de vérifier le calendrier en ce qui concerne les échéances des délégations de service public. N'y aurait-il pas lieu de démarrer plus tôt dans certains domaines ?

**Marc Andro** cite la DSP « Gestion des parcs des expositions » qui sera lancée prochainement, les autres ne le sont pas cette année à priori.

**Uisant Crequer** note l'intérêt de faire remonter les observations sur cette charte rapidement afin de pouvoir présenter le nouveau texte au bureau municipal, de le décliner ensuite dans les services et de pouvoir, dès la prochaine commission extra-municipale, inviter un ou plusieurs responsables de services sur un sujet comme la mobilité par exemple.

**Noémie Delaye** fait remarquer que la charte actuelle ne fait pas assez apparaître la question de l'oralité du breton. Il faudrait pouvoir insister là-dessus.

**Uisant Crequer** note aussi qu'il s'agit d'un axe fort de la charte *Ya d'ar Brezhoneg* et du collectif Brezhoneg War Wel de pouvoir développer le breton audible dans la ville. Il pourrait y avoir un travail sur l'accueil, la mise en avant des personnes bretonnantes à l'accueil, le faire savoir également. La possibilité de développer des cérémonies, des mariages bilingues par exemple.

**Tangi Louarn** fait remarquer que, sur le site internet de la Ville, le bilinguisme au niveau des écoles n'apparaît pas. Pour présenter les écoles, il faudrait avoir d'une part l'offre bilingue et ensuite la liste des écoles. Aujourd'hui, pour trouver l'information, il faut lire le descriptif de chaque école et rechercher celles qui dispensent l'enseignement bilingue. Le lien du film sur le bilinguisme est également très difficile à trouver

aujourd'hui.

**Laëtitia Kergoat** revient sur la fiche d'inscription pour les écoles bilingues. Il serait plus judicieux de cocher soit monolingue, soit bilingue de manière à bien faire prendre conscience aux parents qu'il existe deux systèmes.

**Anna Vari Chapalain** estime que le terme « monolingue » sera difficile à utiliser sur ce formulaire car il faut rester pédagogique. C'est plus explicite de mettre français/breton que monolingue/bilingue. Par ailleurs, c'est aussi par l'échange à l'accueil et par les informations transmises que les familles seront en capacité de comprendre de quoi il s'agit. Il faut donc utiliser ce levier au niveau des agents d'accueil et leur expliquer la palette d'offre d'enseignement qui existe aujourd'hui. Si ce travail d'explication est bien fait oralement, les familles comprendront de quoi il s'agit.

**Arno Elegoed** va dans le sens de la demande de Laëtitia Kergoat et estime qu'il faut donner la possibilité aux parents de cocher une case « classe monolingue » ou « classe bilingue ».

**Vefa Guénégan** a une observation sur les formulaires administratifs. Il faudrait cibler de manière plus précise les documents qui seraient bilingues car il sera difficile de généraliser à l'ensemble. La lecture de documents en deux langues complexifie la compréhension globale et peut être un frein pour les populations les plus en difficultés de lecture du français. Il conviendrait de choisir les documents administratifs à mettre en bilingue, comme par exemple le livret de famille.

**Thelo Mell** évoque le protocole pour permettre aux services de bien mettre en œuvre la charte. Il est écrit fréquemment « il est demandé de s'adresser l'Office Public de la Langue Bretonne ». Que veut dire précisément « il est demandé de... » pour les services ? Il faudrait être plus précis dans la manière de faire.

**Uisant Crequer** propose qu'à la prochaine commission, il soit demandé aux responsables de service qui seront invités de faire des propositions pour la mise en place d'une méthode pour bien s'assurer que les règles soient respectées.

**Anna Vari Chapalain** pense qu'il faut un protocole pour ceux qui ne l'utilisent pas. Certains n'ont aucun souci dans le respect des règles.

Sur la question d'ouverture de la commission à l'agglomération, Anna Vari Chapalain cite Radio Kerne, pour qu'elle soit invitée.

**Bruno Coray** explique que Radio Kerne a été associée sur l'ensemble des travaux de BWW même si elle ne s'est pas impliquée autant que d'autres dans les démarches.

**Vefa Guénégan** intervient sur les signatures de mails et les cartes de visite. Aujourd'hui, c'est à la demande des élus et des agents, ce n'est pas systématique. Il paraît délicat d'imposer qu'elles soient bilingues mais il est possible d'inciter progressivement les élus et agents à le faire. Par ailleurs, il y a aussi des disparités dans l'affichage des bureaux où l'on a affaire à des formes « bricolées » d'affichage alors qu'elles sont bilingues dès lors qu'elles sont officiellement renouvelées.

**Tangi Louarn** estime que le breton doit être attractif et non pas punitif.

**Uisant Crequer** propose que les membres de la commission puissent faire remonter leurs propositions vis-à-vis de la rédaction de cette charte et prennent le temps de l'examiner avec les membres des associations respectives. Il invite à ce que l'on puisse être réactif de manière à pouvoir présenter un rapport en bureau municipal le plus tôt possible.

## Propositions à élaborer dans l'utilisation du breton au sein des domaines de compétences de QBO

**Yann Guillamot** propose de choisir une des compétences qui concerne les habitants de toutes les communes de QBO comme le transport.

**Marc Andro** estime que ce n'est pas nécessairement le transport qui doit être traité en priorité.

**Anna Vari Chapalain** propose plutôt de commencer par le domaine des déchets car tout le monde est concerné, tout le monde a une poubelle. À la remarque sur la notion de breton audible dans la vie publique et notamment dans le bus, elle répond que cette question est aussi travaillée en parallèle car les élus ont rencontré récemment la vice-présidente de QBO en charge de la mobilité et le directeur du service pour l'aborder. Il est vrai que l'on entend du breton dans le tram à Brest donc il faut pouvoir avancer sur cette question dans le bus à Quimper.

**Nabila Prigent** fait état des observations qui ont été faites par les associations de handicapés sur les questions d'accessibilité dans le bus. Le travail à mener est de rencontrer ces associations et de lever les freins. Sur les engagements de la QUB, un diaporama permet de visualiser les supports bilingues mis en place aujourd'hui. Certains supports sont totalement en breton car il leur paraissait difficile de tout mettre sur la même affiche en deux langues. Keolis rencontre aussi des difficultés sur le nombre d'emplacements d'affichage et, de ce fait, s'il est restreint, les affiches en breton ne seront pas visibles sur tous les secteurs. Malheureusement, il y a aussi quelques nouvelles affiches, comme celle sur la gratuité du bus le week-end, qui sont totalement en français.

Avant le tour de table et la conclusion de la réunion, **Anna Vari Chapalain** propose de fixer deux dates et de donner quelques informations diverses :

- Celle du retour des observations sur la rédaction de la charte d'utilisation du breton. Elle propose le 27 mars de manière à pouvoir travailler sur les propositions à faire au bureau municipal.
- La date de la prochaine commission – le mercredi 5 mai à 18 heures
- Le départ de Vefa Guénégan au 1<sup>er</sup> septembre (retraite) mais un départ effectif mi-avril. Anna Vari Chapalain compte sur les associations pour diffuser aussi cette information. Le recrutement sera organisé par le service du personnel dans les semaines à venir.

### Tour de table

**Nadine Urvois** se pose la question de savoir si, en tant que conseillère déléguée à la Ville, et ne faisant pas partie de QBO, elle pourra participer à la commission extramunicipale élargie à l'agglomération. La réponse est favorable.

**Vefa Guénégan** fait part de sa satisfaction vis-à-vis de l'élan qui est porté par cette commission et qu'il y a matière à travailler ensemble dans l'écoute et le respect de chacun afin de consolider les acquis et de continuer à avancer sur ces questions.

**Nabila Prigent** redit son attachement à travailler sur la pédagogie. La charte existe mais l'enjeu est de bien la faire connaître et qu'elle soit bien intégrée.

**Anna-Vari Chapalain** souhaite poursuivre, aller de l'avant et suggère aussi que, lorsque les personnes constatent un dysfonctionnement, elles puissent le signaler aux élus avant de les mettre en ligne sur les réseaux sociaux la veille de la réunion.

**Uisant Crequer** évoque un fichier de suivi des actions de la charte *Ya d'ar Brezhoneg* et des propositions du collectif Brezhoneg War Wel. Il sera utile pour savoir où on en est à telle date et pour se donner des échéances pour chaque action. Cela permet de disposer d'une photographie de la progression des actions, éventuellement d'en rajouter de nouvelles. Il propose de présenter ce fichier à la prochaine commission.

**Marc Andro** note que, dans le cadre de sa mission d'animation de la dynamique communautaire, d'échanges avec les autres EPCI de Cornouaille, notamment autour de la réflexion Cornouaille 2040, du projet de territoire pour QBO, il étudiera la possibilité d'intégrer les questions linguistiques dans les différents projets structurants.

**Laëtitia Kergoat** exprime son souhait de voir évoluer la plaquette d'information pour l'inscription des enfants dans les écoles bilingues et la fiche d'inscription.

**Ronan Le Roy** évoque le recrutement d'une ATSEM bilingue pour l'école Edmond Michelet. Qu'en sera-t-il ? Par ailleurs, il se pose la question des visites guidées en breton pour les enfants.

**Vefa Guénégan** informe qu'une Atsem titulaire suit des cours de breton en interne. Elle devra être évaluée pour voir si son niveau de breton est suffisant pour le poste. Si ce n'est pas le cas, un recrutement extérieur sera fait.

Pour ce qui est des visites guidées, il faut s'adresser à la Maison du patrimoine car Annaïck Loisel, guide conférencière, programme des visites en breton à la demande des écoles.

**Yann Guillamot** évoque qu'en matière de pédagogie, il faudra aussi agir pour présenter à la population le travail mené ici et celui des élus. La langue bretonne est plutôt bien perçue à Quimper. Sa perception par la population a changé au cours des cinquante dernières années et il nous appartient d'apporter encore de la valeur ajoutée à ces perceptions-là.

**Yann Foricher** retient également le mot pédagogie notamment pour la population, sur un focus spécifique, celui de la promotion des filières d'enseignement. On a une richesse à Quimper. Quatre filières de la maternelle au Bac. La population n'a peut-être pas conscience de cela, de cette histoire. Il faudrait peut-être construire un plan de communication ambitieux et aussi un dossier consistant dans le MAG, présentant des chiffres clés etc.

**Arno Elegoed** aimerait ne plus avoir besoin d'envoyer de mails au service voirie, par exemple, pour signaler les défauts de panneaux bilingues, car il ressent une certaine lassitude. Il y a eu quelques avancées dans le mandat précédent mais depuis quelques temps, il constate un relâchement. Il n'obtient pas de réponse non plus

**Anna-Vari Chapalain** suggère une autre méthode pour interpeller la collectivité et pense qu'il est préférable d'adresser les mails à Vefa Guénégan ou à elle-même dans un premier temps.

Il existe aussi une application « Quimper + » qui permet aux citoyens de signaler toute anomalie constatée sur le domaine public. Cette application permet d'avoir un suivi des signalements faits par les usagers. C'est un outil sans doute mieux suivi qu'un mail à une adresse de service.

**Arno Elegoed** suggère que la Ville s'appuie aussi, dans sa communication vis-à-vis de la population, sur le sondage de TMO-Région Bretagne réalisé en 2018 qui démontre qu'une grande majorité des bretons sont favorables à ce que le breton soit plus visible et audible dans l'espace public.

**Thelo Mell** insiste sur l'importance de la charte d'utilisation du breton qui doit être un outil de référence pour tous les agents qui se doivent de la respecter.

**Tangi Louarn** informe d'un point d'actualité. Lukian Kergoat a bénéficié d'un bel article en page Bretagne d'Ouest-France, les Bretons ont dépassé l'image de Bécassine. Lukian Kergoat est une personne qui peut intervenir dans le cadre de formations notamment. Autre information, la diffusion d'un documentaire réalisé par Mickael Baudu, intitulé « An alc'hwez aour » sur TBO/ TB Sud et Fr 3 Bretagne le 12 mars, documentaire qui traite des années de lutte pour la langue bretonne depuis 1950.

**Noémie Delaye** estime que le travail le plus important de la charte n'est pas sa rédaction mais son appropriation par les services.

**David Ansquer** informe que Ti ar Vro, en plus de la campagne de promotion de l'enseignement bilingue, travaille également à une campagne de promotion des formations pour adultes avec Mervent, Roudour et Kelenn. L'ossature du projet est prête. Ce sera sans doute finalisé mi-mars.

**Andrev Sezneg** souligne que plusieurs choses ont été pointées mais que globalement il y a des bonnes choses et que ça fait plaisir.

**Uisant Crequer** remercie les participants et les invite à faire remonter les observations sur la charte ainsi que l'inventaire des associations hors Quimper susceptibles de pouvoir rejoindre le groupe.

La date retenue pour la prochaine commission est le **5 mai 2021**.

## Préconisations – Orientations de la Commission

- Élargissement de la commission aux associations et aux élus des communes de QBO, autres que Quimper.
- Les membres de la commission proposent les noms d'associations engagées dans la promotion de la langue bretonne et situées dans les communes de QBO hors Quimper pour faire partie de la future commission extra-communautaire langue bretonne.
- Une charte d'utilisation du breton dans la communication sera rédigée pour la Ville de Quimper, une autre pour QBO.
- Un quart d'heure à la fin de chaque commission sera prévu pour échanger sur des questions d'actualité.
- Charte d'utilisation du breton dans la communication : envoi des propositions pour le 31/03/21.

## Divizoù ar bodad tra-kêr

- Ledanaet e vo ar bodad da gevredigezhioù ha dilennidi kêrioù Kemper Breizh Izel.
- Kinniget e vo anvioù eus kevredigezhioù engouestlet e diorren ar brezhoneg gant izili ar bodad tra-kêr evit kemer perzh er bodad tra-kumuniezh nevez-mañ.
- Degemeret e vo ur « Garta implij ar brezhoneg er c'hehentiñ » gant Kêr Kemper hag unan all gant Kemper Breizh Izel.
- Ur c'hardeur a vo implijet e fin pep emvod evit komz diwar-benn ar c'heleier.
- Gortozet e vez kinnigoù izili ar bodad evit kemm ar garta implij ar brezhoneg a-raok an 31 a viz Meurzh 2021.